

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN
(Côtes-d'Armor)**

Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le TROIS SEPTEMBRE à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LUCAS, Maire.

Date de la convocation : 28 août 2026.

Présents : M. Yannick LUCAS, Mme Soizic LELANDAIS, M. Pascal LAGUETTE, Mme Stéphanie VANHOOVE, Mme Christelle L'HERMITTE, M. Frédéric ROBERT, M. Jérôme BONJOUR, Mme Céline METAYER, Mme Clarisse LENORMAND, Mme DELAUNEY Réjane, M Vincent ATTORRESI, Mme Soizick MOYON, Mme Virginie FINET et M. Erwan BEAUCHESNE.

Absent :, M. Alexandre HINAULT

Absents Excusés :

Secrétaire de Séance : Mme DELAUNEY Réjane

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2026.

2026-51 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Yannick LUCAS

Le Budget 2026 de la commune doit faire l'objet d'une la décision modificative pour prendre en compte le solde la participation à la rénovation énergétique de l'éclairage public

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité avant cette décision est le suivant :

Dépenses imprévues en fonctionnement	40 860,00 €
Dépenses imprévues en investissement	74 963,54 €

DECIDE

Il est décidé de procéder au virement de crédits suivants afin de pallier au paiement du solde de la participation à la rénovation de l'éclairage public.

	Dépenses	Recettes
Chapitre 23 – Immobilisations corporelles en cours - compte 231	- 6 055 ,05€	
Chapitre 204 – Subvention organisme publics divers – Bâtiments et installations- compte 204182	+ 6 055 ,05€	
Totaux fonctionnement	0€	0€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

CHARGE Monsieur le Maire à procéder au virement de crédit correspondant.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;

A Calorguen, le 11 septembre 2026

Le Maire,
M. Yannick LUCAS

The image shows a circular official seal of the Municipality of Calorguen. The seal features a central emblem with a castle and the text "MAIRIE DE CALORGUEN" and "Cotes d'Armor" around the perimeter. A handwritten signature in dark ink is written over the seal.

La Secrétaire de Séance,
Mme DELAUNEY Réjane

The image shows a handwritten signature in dark ink, which appears to be "J. Delaune", written over a light, circular official stamp.